



Coproduction agréée

Rio de Janeiro – 4 juin 2010

Julien EZANNO

Coproduction internationale

CNC – Affaires européennes et internationales

Pourquoi coproduire?

- Besoin en financement ;
- Tournage à l'étranger ;
- Casting international ;
- Réciprocité avec un partenaire régulier...

Comment coproduire?

- **De manière purement contractuelle :**
 - Pas d'accord de coproduction ;
 - Pas dans les termes des accords ;
 - Aucun intérêt à obtenir l'agrément...
- **Dans le cadre des accords de coproduction :**
 - Accords bilatéraux ;
 - Convention européenne de coproduction.

Agrément des investissements

- La coproduction (officielle) est un financement encadré
- Pour obtenir l'agrément de la coproduction, il faut valider les points de la grille européenne
- Il faut aussi obtenir, pour les coproductions traditionnelles (non financières) 25 points - hors langue- sur la grille de l'agrément.

Grille européenne à l'agrément

• Réalisateur		3
• Scénariste (2) et autres auteurs (1)		3
• Compositeur		1
• Premier rôle		3
• Deuxième rôle	2	
• Troisième rôle	1	
• Image		1
• Son et mixage	1	
• Montage	1	
• Décors et costumes	1	
• Studio ou lieu de tournage		1
• Lieu de la postproduction		1
• TOTAL	19 18	

Grille à 100 points de l'agrément

- 10 points Entreprise de production
- 20 points Langue de tournage
- 10 points Auteurs
 - 5 points Réalisateur
 - 4 points Auteurs, adaptateurs, dialoguiste
 - 1 point Compositeur
- 20 points Artistes interprètes
 - 10 points Rôles principaux pour au moins 50% des scènes
 - 10 points Rôles secondaires et petits rôles
- 14 points Techniciens et collaborateurs de création
 - 2 points Réalisation autre que le réalisateur
 - 2 points Administration et régie
 - 3 points Prise de vues
 - 2 points Décoration
 - 2 points Son
 - 2 points Montage
 - 1 point Maquillage
- 6 points Ouvriers
 - 4 points Équipe de tournage
 - 2 points Équipe construction
- 20 points Tournage et post-production
 - 5 points Localisation des lieux de tournage dont :
 - 3 points Lieux de tournage
 - 2 points Laboratoire de tournage
 - 5 points Matériels techniques de tournage dont:
 - 2 points Prises de vue
 - 2 points Éclairage
 - 1 point Machinerie
 - 5 points post-production son (mixage de la V.O.)
 - 5 points post-production image (travaux de laboratoire)

Pourquoi une coproduction officielle ?

- Avance sur recettes (fiction en langue française – animation – documentaire)
- Soutien automatique (production et distribution)
- Aides sélectives à la distribution
- Préachats Canal +
- Préachats chaînes gratuites
- Sofica
- Aides régionales (tournage en France)
- EURIMAGES (coproductions européennes majoritaires)

II ENCONTROS FRANCO-BRASILEIROS DE CO-PRODUÇÕES CINEMATOGRAFICAS

Organizado por:

Unifrance, Centre National du Cinéma et de l'Image
Animée (CNC), Embaixada da França no Brasil, Agência
Nacional do Cinema (Ancine)

**DIA 4 DE JUNHO DE 2010
DAS 9H30 ÀS 13H00**

Rio de Janeiro
No Hotel Sofitel
Salão Copacabana



**Cette présentation a été réalisée par Julien
Ezanno dans le cadre des 2ndes rencontres
franco-brésiliennes de coproduction
cinématographiques, qui se sont déroulées à
Rio de Janeiro,
le 4 juin 2010.**

**Pour de plus amples informations, contacter
le Service Audiovisuel de l'Ambassade de
France au Brésil**

**Consulado Geral da França no Rio de Janeiro
Av. Presidente Antônio Carlos, 58
20020-010 Rio de Janeiro – RJ
Tel: + 55 21 39 74 66 48
Fax: + 55 21 39 74 68 65**